

OFFRE DE FORMATION CONTINUE

INSTITUTS DE FORMATION GROUPE SOS SANTE GRAND-EST

PROGRAMME 2026 - 2027

Mise à jour le 15/10/2026

V2

Table des matières

Présentation	1
Démarche qualité.....	2
Nos participants en parlent	3
Ce qui ressort des évaluations	3
Des retours qui nous font avancer :	3
Processus d'inscription en formation	4
NOUVEAUX ACTES AIDE-SOIGNANT	5
TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS	7
TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS et ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS (INTERPRO)...	9
ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE.....	11
AFGSU NIVEAU I.....	13
AFGSU NIVEAU II.....	15
AFGSU RECYCLAGE.....	17
FICHE D'INSCRIPTION.....	19
Informations pratiques	20

Présentation

Au cœur de la Région Grand Est, les instituts de formation du GROUPE SOS Santé : Institut de Formation en Soins Infirmiers de Mont-Saint-Martin, les Instituts de Formation d'Aides-Soignants de Mont-Saint-Martin, de Saint-Avold et de Hayange proposent une offre de formation continue conçue pour répondre aux besoins des professionnels de santé. Que vous soyez infirmier, aide-soignant ou cadre de santé, nos équipes pédagogiques vous accompagnent dans le développement et le renforcement de vos compétences afin de garantir des soins de qualité pour tous.

Au sein de ses formations initiales IFSI et IFAS, le GROUPE SOS Santé s'engage à former des professionnels solidaires, ouverts à l'innovation et à l'écoute des besoins des usagers qu'ils prennent en charge. L'offre de formation continue s'adapte en plus aux réalités des territoires, en phase avec les défis locaux et les évolutions du secteur de la santé : vous êtes à proximité de nos instituts de formation, une association au sein du GROUPE SOS, un établissement de santé, un partenaire ou un professionnel de santé, nous sommes en mesure de vous proposer une formation adaptée.

L'offre de formation sera enrichie régulièrement ; vous ne trouvez pas une formation spécifique ? Vous recherchez une formation proche de chez vous ? Vous souhaitez former vos équipes sur site ? Contactez-nous afin d'étudier ensemble vos besoins !

Grâce à des modalités pédagogiques innovantes : simulation en santé, escape game, digitalisation, jeux de rôle, nos programmes de formation continue sont accessibles à tous et sont pensés pour permettre à chaque soignant de se perfectionner, de renforcer ses compétences et d'en acquérir de nouvelles.

L'engagement du GROUPE SOS Santé, ancré dans des valeurs humaines et solidaires, se traduit par une formation qui va au-delà de l'acquisition de savoir-faire technique : c'est une véritable expérience de transformation professionnelle que nous vous proposons.

Parce que chaque soignant mérite de se sentir épanoui dans son métier, pour offrir le meilleur à ceux qu'il accompagne, rejoignez notre communauté d'apprentissage, et ensemble développons vos compétences professionnelles.

Alexandre ARMENGOL
Directeur des instituts de formation
Groupe SOS Santé Grand Est

Démarche qualité

Engagés dans une dynamique d'amélioration continue, nos instituts s'attachent à garantir la qualité de leurs actions de formation. Chacun des établissements est certifié Qualiopi, au titre de la catégorie "**Actions de formation**", conformément aux exigences fixées par le Référentiel National Qualité (RNQ).

Cette certification atteste de notre capacité à dispenser des formations répondant aux standards nationaux, en assurant une organisation rigoureuse, un accompagnement pédagogique structuré et une évaluation constante de la satisfaction des apprenants.

Notre objectif : Garantir la qualité des processus que nous déployons pour favoriser le développement des compétences de chaque apprenant.

Nos instituts s'engagent à favoriser l'accessibilité de leurs formations aux personnes en situation de handicap. Des aménagements spécifiques peuvent vous être proposés en fonction de vos besoins ; nous vous invitons à prendre contact avec nous :

instituts-formation-sante@groupe-sos.org

Nos participants en parlent

Les retours des participants nous permettent de valoriser les points forts de nos formations et d'identifier des pistes d'amélioration concrètes

100% TUTORAT Des participants évaluent recommandent et sont satisfaits	100% ASG Des participants recommandent et sont satisfaits	100% AFGSU Des participants recommandent et sont satisfaits
---	--	--

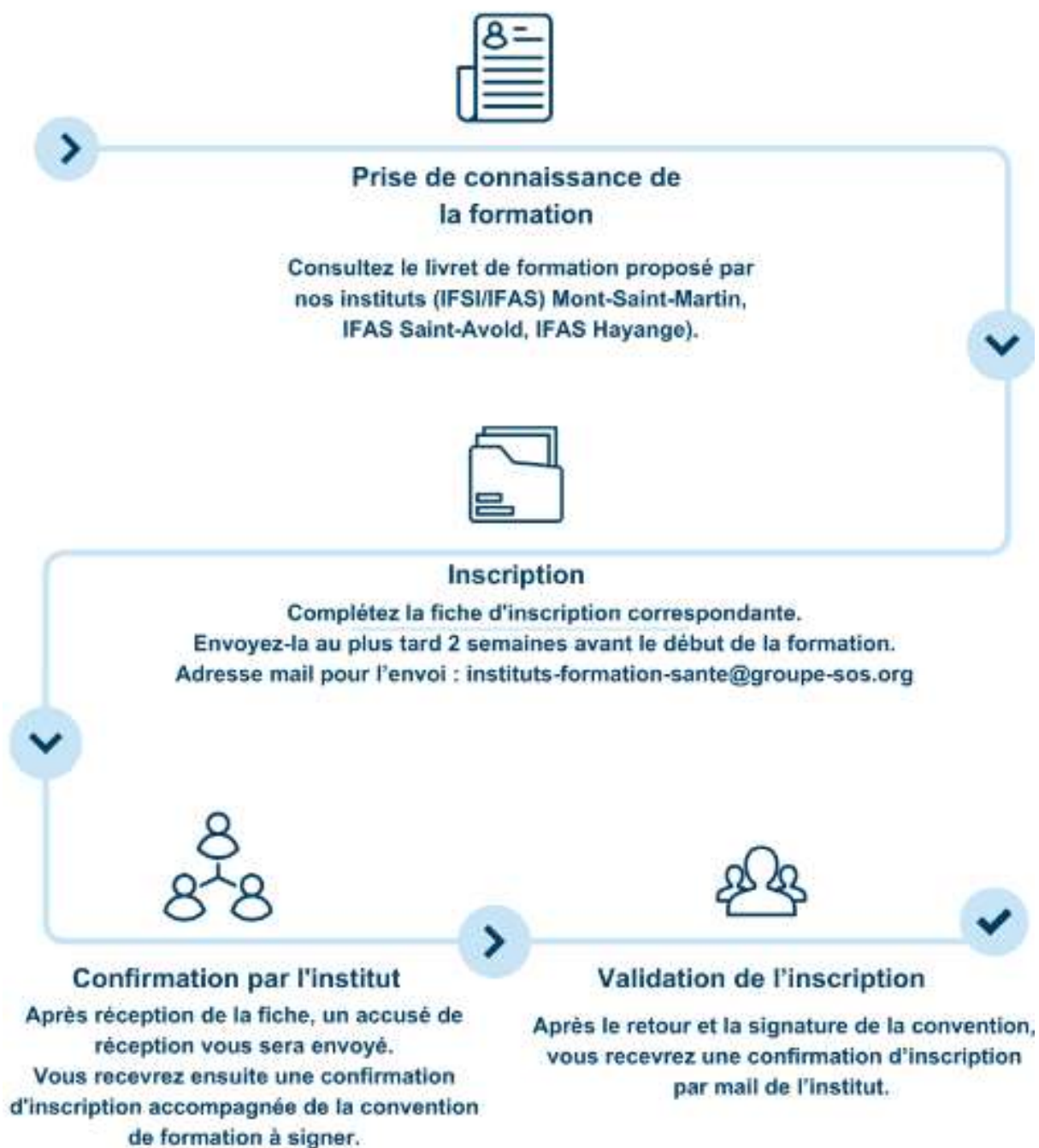
Ce qui ressort des évaluations

TUTORAT	100% Des participants jugent les supports utiles et clairs	100% Des participants déclarent avoir acquis de nouvelles compétences ou connaissances
ASG	100% Des participants sont très satisfaits des supports et des échanges ainsi que du suivi administratif	80% Des participants sont très satisfaits de la construction pédagogique et de l'organisation
AFGSU	100 % Des participants sont très satisfaits des exercices pratiques et des mises en situation, qui leur permettent de mobiliser concrètement les connaissances et les gestes appris en formation.	100 % Des participants sont très satisfaits de la construction pédagogique et de l'organisation de la formation.

Des retours qui nous font avancer :

« La formation était dynamique et intéressante. » Tutorat	« J'encourage mes collègues à suivre cette formation » ASG	« Formation très complète et instructive. » AFGSU
---	--	---

Processus d'inscription en formation



Conditions particulières :

- Le nombre de places est limité : les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
- En cas de nombre insuffisant de participants, la formation pourra être reportée à une date ultérieure.

NOUVEAUX ACTES AIDE - SOIGNANT

Durée 3 jours (21h)

L'arrêté du 10 juin 2021 définit le périmètre de compétences des aides-soignants et la parution de l'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021, permet aux aides-soignants diplômés avant cette date de compléter leurs connaissances et de maîtriser les nouveaux soins désormais autorisés.

DATES :

IFAS Hayange	Session 1 : Du 07 juin 2027 au 09 juin 2027. Session 2 : Du 29 novembre 2027 au 1 décembre 2027.
IFSI IFAS Mont-Saint-Martin	Session 1 : 5 avril 2027 au 7 avril 2027 Session 2 : 4 octobre 2027 au 6 octobre 2027
IFAS Saint-Avoid	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.

Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation en conséquence.

PUBLIC

- Aide-soignant diplômé d'Etat avant 2022.

OBJECTIFS

- Actualiser les compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie de 2021.
- Maîtriser les nouveaux soins et exercer pleinement dans le respect de l'arrêté du 10 juin 2021.

PROGRAMME DE FORMATION

- Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.
- Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster.
- Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Tables rondes.
- Ateliers.

VALIDATION

- Pratiques simulées.
- Études de situations.
- Une attestation d'acquisition des compétences sera délivrée si les évaluations des trois modules sont validées. En cas d'absence de validation, l'aide-soignant se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

COUT

- Le coût de la formation est de 600€ par participant pour les trois jours (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

ORGANISATION

Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.

TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

Durée 3 jours (21h)

A travers une approche interactive et collaborative, cette formation permet aux tuteurs de renforcer leurs compétences pédagogiques tout en favorisant une réflexion sur leurs pratiques professionnelles, afin de répondre aux exigences du référentiel de formation de l'arrêté du 10 juin 2021. La troisième journée de formation vise à ancrer l'apprentissage dans le vécu quotidien des participants, favorisant ainsi un retour d'expérience concret et une amélioration continue de leurs méthodes d'accompagnement.

DATES :

IFAS Hayange	Retrouvez en page 8 la présentation de la formation proposée par cet établissement.
IFSI IFAS Mont-Saint-Martin	Retrouvez en page 8 la présentation de la formation proposée par cet établissement.
IFAS Saint-Avoid	Session 1 : 25 janvier 2027, 26 janvier 2027 et 24 mars 2027. Session 2 : 12 avril 2027, 13 avril 2027 et 23 juin 2027. Session 3 : 20 septembre 2027, 21 septembre 2027 et 15 décembre 2027.

Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation en conséquence.

PUBLIC

- Aide-soignant diplômé d'état.
- Infirmier diplômé d'état.
- Cadre de santé / responsable de structure / encadrant d'unité de soins.

OBJECTIFS

- Comprendre les missions des différents acteurs de la formation d'aide-soignant : rôle du tuteur, du maître de stage, de l'apprenant et des formateurs IFAS.
- Acquérir des méthodes d'accompagnement et développer les compétences nécessaires adaptées aux exigences de la formation.
- Adopter une approche réflexive sur ses pratiques professionnelles de tuteur.
- Savoir transmettre et construire avec l'élève en stage ses futures compétences professionnelles.

PROGRAMME DE FORMATION

■ Jour 1 :

- Accueil, attentes des participants et objectifs.
- Transmettre savoir et valeurs.
- L'importance de l'accueil.
- Utilisation du Portfolio de l'élève.

■ Jour 2 :

- Encadrement des stagiaires.
- Référentiel de formation et « nouveaux actes de soins ».
- Construire les compétences.

■ Jour 3 :

- Retour d'expérience.
- L'importance de l'évaluation.
- Simulation et jeux de rôle.
- Clôture de la formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Tables rondes.
- Ateliers.

VALIDATION

- Présence aux 3 jours de formation.
- Evaluation à chaud de la formation.
- Evaluation à 6 mois (envoi d'un questionnaire).
- Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

COUT

- Le coût de la formation est de 600 € par personne et par session (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

ORGANISATION

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.

TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS et ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS (INTERPRO)

Durée 4 jours (28h)

En session interprofessionnelle Aide-Soignant et Infirmier, cette formation permet aux tuteurs de renforcer leurs compétences pédagogiques tout en favorisant une réflexion sur leurs pratiques professionnelles, afin de répondre aux exigences des référentiels de formation AS de l'arrêté du 10 juin 2021 et du référentiel infirmier de l'arrêté du 20 février 2026. Les principes généraux du tutorat seront abordés en interprofessionnel, tandis que les spécificités liées à chaque métier seront traitées séparément. La troisième journée de formation est exclusivement réservée aux tuteurs infirmiers afin d'approfondir les spécificités du tutorat dans la formation infirmière et de répondre aux particularités du référentiel de formation. La quatrième journée se déroulera en session interprofessionnelle Aide-Soignant et Infirmier. Elle sera consacrée au retour d'expérience et à l'analyse des pratiques, permettant aux participants de partager leur vécu de terrain, d'identifier les difficultés rencontrées et de favoriser une amélioration continue de leurs méthodes d'accompagnement.

DATES :

IFAS Hayange	Session 1 : 4 février 2027, 5 février 2027 et 8 avril 2027 (journée réservée aux infirmiers) , 9 avril 2027. Session 2 : 31 mai 2027, 1 juin 2027 et 2 septembre 2027 (journée réservée aux infirmiers) 3 septembre 2027.
IFSI IFAS Mont-Saint-Martin	Session 1 : 14 juin 2027, 15 juin 2027 et 16 septembre 2027 (journée réservée aux infirmiers) , 17 septembre 2027. Session 2 : 18 octobre 2027, 19 octobre 2027 et 20 octobre 2027 (journée réservée aux infirmiers) , 13 janvier 2028.

Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation (formation sur site, nombre de participants etc.)

PUBLIC

- Aide-soignant diplômé d'état (2 ans d'exercice professionnel) groupe de 4 à 8 participants.
- Infirmier diplômé d'état (2 ans d'exercice professionnel) groupe de 4 à 8 participants.
- Cadre de santé / responsable de structure / encadrant d'unité de soins.

OBJECTIFS

- Comprendre les missions des différents acteurs de la formation d'aide-soignant : rôle du tuteur, du maître de stage, de l'apprenant et des formateurs IFAS.
- Acquérir des méthodes d'accompagnement et développer les compétences nécessaires adaptées aux exigences de la formation.
- Adopter une approche réflexive sur ses pratiques professionnelles de tuteur.
- Savoir transmettre et construire avec l'élève en stage ses futures compétences professionnelles.

PROGRAMME DE FORMATION

■ Jour 1 (commune) :

- Accueil, attentes des participants et objectifs.
- Transmettre savoir et valeurs.
- L'importance de l'accueil.
- Utilisation du Portfolio de l'apprenant.

■ Jour 2 (commune) :

- Encadrement des stagiaires.
- Référentiel de formation.
- Construire les compétences.

■ Jour 3 (infirmiers) :

- Spécificités du référentiel de formation infirmier.
- Accompagnement du raisonnement clinique.
- Analyse des situations de soins.
- Évaluation des compétences infirmières.

■ Jour 4 (commune) :

- Retour d'expérience.
- L'importance de l'évaluation.
- Simulation et jeux de rôle.
- Clôture de la formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Tables rondes.
- Ateliers.

VALIDATION

- Présence aux 3 jours de formation pour les aides-soignants et 4 jours pour les infirmiers.
- Evaluation à chaud de la formation.
- Evaluation à 6 mois (envoi d'un questionnaire).
- Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

COUT

- Le coût de la formation est de 600 € par personne et par session (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

ORGANISATION

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.

ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Durée 20 jours (140h)

La formation « Assistant de soins en gériologie » permet aux aides-soignants et aides-médico-psychologique intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées de développer des compétences spécifiques en lien avec les besoins de cette population. À travers une approche interactive et collaborative, cette formation organisée sous forme de sessions réparties sur quatre mois, permet aux professionnels de renforcer leurs savoir-faire tout en favorisant une réflexion sur leurs pratiques professionnelles.

DATES :

IFAS Hayange	Session : • Du 25 janvier 2027 au 29 janvier 2027. • Du 15 février 2027 au 19 février 2027. • Du 15 mars 2027 au 19 mars 2027. • Du 12 avril 2027 au 16 avril 2027.
IFSI IFAS Mont-Saint-Martin	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
IFAS Saint-Avoid	Session : • Du 06 septembre 2027 au 10 septembre 2027. • Du 11 octobre 2027 au 15 octobre 2027. • Du 02 novembre 2027 au 05 novembre et 8 novembre 2027. • Du 29 novembre 2027 au 03 décembre 2027.

Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation (formation sur site, nombre de participants etc.)

PUBLIC

- Aide-soignant diplômé d'état.
- Accompagnant éducatif et social (anciennement AMP), titulaire d'un DEAS ou DEAMP.

OBJECTIFS

- Adapter les pratiques professionnelles aux besoins des personnes âgées.
- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé.
- Développer les compétences en communication avec les personnes fragilisées et leur entourage.
- Répondre de manière adaptée aux besoins d'autonomie.
- Mettre en place des activités de stimulation cognitive et sociale.

PROGRAMME DE FORMATION

- DF1. – Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- DF2. – Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- DF3. – Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
- DF4. – Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- DF5. – Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Tables rondes.
- Ateliers.

VALIDATION

- Présence aux 20 jours de formation.
- Evaluation à chaud de la formation.
- Evaluation à 6 mois (envoi d'un questionnaire).
- Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

COUT

- Le coût de la formation est de 1900 € par personne (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

ORGANISATION

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.



AFGSU NIVEAU I

Durée 2 jours (14h)

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau I permet l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

DATES :

IFAS Hayange	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
IFSI IFAS Mont-Saint-Martin	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
IFAS Saint-Avoid	• 28 juin 2027 et 29 juin 2027. • 6 décembre et 7 décembre 2027.

Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation (formation sur site, nombre de participants etc.)

PUBLIC

- Personnels non soignants intervenant dans un établissement de santé, une structure médico-sociale, ou auprès d'un professionnel de santé en exercice libéral.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification et à la prise en charge d'une urgence vitale ou potentielle, seul(e) ou en équipe, en réalisant des gestes adaptés, non invasifs, jusqu'à l'arrivée des secours.
- Être capable d'identifier, d'alerter et de participer à la mise en place des mesures de protection face aux risques collectifs.

PROGRAMME DE FORMATION

- Jour 1 :
 - Conduite à tenir devant une situation d'urgence.
 - Prise en soins d'un patient en obstruction des voies aériennes, inconscient ou présentant une hémorragie.
 - Prise en soins d'un patient (adulte ou enfant) en arrêt cardio respiratoire.
- Jour 2 :
 - Prise en soins des malaises.
 - Prise en soins d'un patient présentant une brûlure, une plaie grave ou un traumatisme osseux.
 - Participation à un relevage et un brancardage en équipe.
 - Information sur les Situations Sanitaires Exceptionnelles à l'hôpital.
 - Prise en soins des patients contaminés NRBCE en établissement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Pédagogie réflexive active.
- Ateliers.

VALIDATION

- Présence obligatoire aux 14h de formation.
- Participation active aux différents ateliers d'apprentissage.
- Satisfaction aux exigences face aux situations de simulation proposées.
- L'AFGSU est délivrée par le CESU 57.
- Validité de l'attestation : 4 ans.

COUT

- Le coût de la formation est de 200€ par personne pour les deux jours de formation, (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

ORGANISATION

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.



AFGSU NIVEAU II

Durée 3 jours (21h)

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau II permet l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

DATES :

IFAS Hayange	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
IFSI IFAS Mont-Saint-Martin	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
IFAS Saint-Avoid	Les formations sont réservées exclusivement aux agents du GROUPE SOS. • Du 18 au 20 janvier 2027. • Du 22 au 24 mars 2027. • Du 24 au 26 mai 2027. • Du 04 au 06 octobre 2027. • Du 15 au 17 novembre 2027.

Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation (formation sur site, nombre de participants etc.)

PUBLIC

- Professionnels de santé.
- Etudiants préparant un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification et à la prise en charge d'une urgence vitale ou relative, seul(e) ou en équipe, en réalisant des gestes adaptés, jusqu'à l'arrivée des secours.
- Être capable d'identifier, d'alerter et de participer à la mise en place des mesures de protection face aux risques collectifs.

PROGRAMME DE FORMATION

■ Jour 1 :

- Conduite à tenir devant une situation d'urgence.
- Prise en soins d'un patient en obstruction des voies aériennes, inconscient ou présentant une hémorragie.
- Prise en soins d'un patient (adulte ou enfant) en arrêt cardio respiratoire.

■ Jour 2 :

- Prise en soins d'un nourrisson ou enfant en arrêt cardio respiratoire.
- Conduite à tenir devant un accouchement inopiné.
- Prise en soins des malaises.

■ Jour 3 :

- Prise en soins d'un patient présentant une brûlure, une plaie grave ou un traumatisme osseux.
- Participation à un relevage et un brancardage en équipe
- Information sur les Situations Sanitaires Exceptionnelles à l'hôpital.
- Prise en soins des patients contaminés NRBCE aux établissements.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Pédagogie réflexive active.
- Ateliers.

VALIDATION

- Présence obligatoire aux 21h de formation.
- Participation active aux différents ateliers d'apprentissage.
- Satisfaction aux exigences face aux situations de simulation proposées.
- L'AFGSU est délivrée par le CESU 57.
- Validité de l'attestation : 4 ans.

COUT

- Le coût de la formation est de 330€ par personne pour les trois jours de formation (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

ORGANISATION

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.

AFGSU RECYCLAGE

Durée 1 jour (7 h)

Le recyclage AFGSU I et II est nécessaire tous les 4 ans pour conserver la validité de l'attestation de formation aux gestes et aux soins d'urgence.

DATES :

IFAS Hayange	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
IFSI IFAS Mont-Saint-Martin	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
IFAS Saint-Avoid	• 25 janvier 2027. • 15 mars 2027. • 10 mai 2027. • 6 septembre 2027. • 8 novembre 2027.

Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation en conséquence.

PUBLIC

- Justifier de la possession de l'AFGSU niveau I ou II en cours de validité (moins de 4 ans).

OBJECTIFS

- Assurer le maintien des acquis et l'actualisation des connaissances.
- Intégrer les évolutions réglementaires et de bonnes pratiques liées à l'urgence.

PROGRAMME DE FORMATION

- Échanges avec les participants sur leurs expériences professionnelles vécues depuis la dernière formation AFGSU.
- Actualisation et mobilisation des acquis face à une situation d'urgence (Arrêt cardio respiratoire, obstruction totale des voies aériennes, hémorragie, malaises...) en conformité avec les textes réglementaires et aux référentiels professionnels et scientifiques actualisés à travers des séances de simulation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Pédagogie réflexive active.
- Ateliers.

VALIDATION

- Présence obligatoire aux 7h de formation.
- Participation active aux différents ateliers d'apprentissage.
- Satisfaction aux exigences face aux situations de simulation proposées.
- L'AFGSU est délivrée par le CESU 57.
- Validité de l'attestation : 4 ans.

COUT

- Le coût de la formation est de 110€ par participant pour la journée de recyclage (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

ORGANISATION

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.



FICHE D'INSCRIPTION

INFORMATION

NOM : _____ Prénom(s) : _____
 Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
 Adresse personnelle : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Tel : _____
 Mail : _____
 Profession : _____
 En activité : o Oui o Non
 Nom de l'employeur : _____
 Tel employeur : _____
 Mail employeur : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____

FORMATION

(Merci de cocher la formation et l'établissement souhaité. Veuillez compléter une fiche par formation.)

Formation	Mont-Saint-Martin	Saint-Avoid	Hayange
Tutorat des élèves aides-soignants	☐	☐	☐
Tutorat des élèves aides-soignants et étudiants en soins infirmiers	☐	☐	☐
Assistant de soins en gérontologie	☐	☐	☐
AFGSU Niv I		☐	
AFGSU Niv II		☐	
AFGSU Recyclage		☐	
Nouveaux actes aide-soignant	☐		☐

FINANCEUR

Financement : o Personnel o Employeur o Autre : _____
 Nom du financeur : _____
 Adresse du financeur : _____
 Tel : _____ Adresse électronique : _____
 Nom du responsable du financement : _____
 CP : _____ Ville : _____

PIECES A FOURNIR pour le bénéficiaire

- Pièce d'identité en cours de validité (CNI, Titre de Séjour, Passeport...)
- Curriculum vitae à jour.
- Diplôme(s).



Le retour de cette fiche d'inscription ne vaut pas validation de l'inscription.

Les informations recueillies dans le cadre du dossier d'inscription font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Les données recueillies sont nécessaires à la gestion du dossier d'inscription, à l'organisation administrative de la formation continue et, le cas échéant, au suivi du parcours de formation du participant. Conformément à la réglementation applicable, le candidat dispose notamment d'un droit d'accès aux données personnelles qui le concernent ainsi que du droit d'en obtenir une copie. Il dispose également, dans les conditions prévues par la réglementation, d'un droit de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et, le cas échéant, d'opposition. Droit d'accès aux documents administratifs Le candidat dispose d'un droit d'accès aux documents administratifs dans les conditions prévues par le Livre III du Code des relations entre le public et l'administration

Informations pratiques

Nos instituts de formation à Mont-Saint-Martin, Saint-Avoid et Hayange accueillent les apprenants dans des environnements calmes et adaptés aux temps de formation. Chaque site présente ses spécificités en matière d'accessibilité, avec des solutions prévues pour faciliter votre venue : présence de zone de restauration où vous pouvez déjeuner (micro-onde, frigo) et présence de zones commerciales à proximité.



À **Mont-Saint-Martin**, l'établissement est accessible en voiture et en transports en commun. Un parking gratuit est à disposition directement sur place, garantissant un stationnement simple et sécurisé pour les apprenants et intervenants. L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Adresse : 4 Rue Alfred Labbé, 54350 MONT-SAINT-MARTIN.

À **Saint-Avoid**, l'accès se fait principalement en voiture. Des transports en commun desservent également les environs. Des parkings gratuits se trouvent à proximité de l'institut. Un arrêt de bus est situé à environ dix minutes à pied. Nous adaptons nos conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap et nous vous invitons à prendre contact avec l'institut.



Adresse : 15 rue Lemire 57500 SAINT-AVOID.



À **Hayange**, l'IFAS bénéficie d'un emplacement central, en plein cœur de la ville. Il est directement desservi par un arrêt de bus situé en bas de l'établissement. Des places de stationnement gratuites sont également disponibles à proximité. L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Adresse : 5 Esplanade de la Liberté 57700 HAYANGE.

Contact : instituts-formation-sante@groupe-sos.org

Tel : 06 02 12 66 24

